



CONTRE LA PRIVATISATION ET LA PRÉCARITÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT DU VÉLO À PARIS

Les problèmes liés au transfert du marché Vélib' de JC Decaux à Smovengo renforcent notre conviction : le développement durable ne peut se faire sans prendre en compte la nécessité d'allier le développement social et le refus de la marchandisation des moyens de transport parisiens.

Anne Hidalgo, ancienne inspectrice du travail, n'avait pas jugé utile de prévoir de clause sociale dans son appel d'offre. Ce n'est que grâce à la mobilisation exemplaire des salariés de Cyclocity qu'ils ont pu être intégrés aux équipes de Smovengo sans perdre les droits qu'ils avaient acquis de haute lutte en dix ans passés au sein de JC Decaux. La mairie n'avait manifestement pas jugé utile d'intégrer une clause de reprise des salariés dans le marché public. Était-il si coûteux d'exiger que des travailleurs qui ont œuvré pendant dix ans à la politique de transport de la ville soient sécurisés dans leur carrière et conservent les droits qu'ils ont acquis par la lutte et la négociation ?

LES USAGERS PAIENT LE PRIX D'UN PROJET MAL PRÉPARÉ

Les mois de retard accumulés dans le projet de remplacement des bornes et les dysfonctionnements des nouvelles bornes laissent les usagers sans service de qualité. Alors que la mairie les a incités pendant des années à changer leurs mobilités en privilégiant le vélo, elle les laisse aujourd'hui sans moyen de transport adapté à leur besoin : aujourd'hui, c'est 2 fois moins d'abonnés Vélib et 2 fois moins de stations !

L'OPÉRATION EST UN ÉCHEC FINANCIER ET ÉCOLOGIQUE

Ayant fait le choix du prestataire le moins cher, la mairie doit désormais rembourser des usagers qui délaissent le service. En plus de l'impact financier de ce projet, les Parisiens doivent également payer le prix écologique de cette opération qui implique de démonter entièrement des stations, pour les reconstruire pratiquement à l'identique. Ce gâchis de béton et d'éléments d'équipement aurait dû être évité.

QUAND LE PRIVÉ DÉRAILLE, ON FAIT APPEL AUX AGENTS PUBLICS

Alors que le prestataire ne parvient pas à remplir son engagement contractuel de terminer l'installation des bornes à la fin du mois de mars 2018, ce qui est reporté à cet été, il est question que des agents du service public de la Ville de Paris viennent à la rescousse d'une entreprise privée (payée par mois à 3 M Euros !).

L'US CGT ville de Paris et l'UD CGT de Paris dénoncent cette gestion libérale du vélo et revendiquent :

- un service public du vélo adossé sur des emplois dignes et une continuité du service public, au service de l'environnement et des mobilités parisiennes ;
- des droits pour les salariés de Smovengo ;
- le droit de refus des agents du public de travailler pour le prestataire.

Dans un contexte d'attaques du Rail, où Macron vante en permanence l'inefficacité du service public et l'efficacité de la gestion privée : les faits sont là pour démontrer le contraire.

VOILÀ POURQUOI LA DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS EST LE COMBAT DE TOUTES ET TOUS : TOUS ET TOUTES ENSEMBLE DANS LES LUTTES EN COURS POUR L'AVENIR DU SERVICE PUBLIC !